

APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS

Recrutement de deux (02) consultant individuels – Formateurs pour l'atelier de formation en mobilisation des ressources et rédaction de propositions de projets des points focaux genre des Systèmes Nationaux de Recherche Agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre

Ouverture de l'appel : 06/08/2024

Clôture de l'appel : 20/08/2024

AMI N° 15-2024

La Recherche Agricole pour le Développement (AR4D) est au cœur de la fourniture des technologies agricoles et de l'innovation nécessaires pour l'agriculture de contribuer à la réalisation des engagements dans le cadre des ODD et de l'Agenda 2063 parmi lesquels ; accroître la résilience de l'agriculture et des systèmes alimentaires au changement climatique. Selon la Commission de l'Union Africaine (2019), le continent africain peine encore à augmenter les niveaux d'investissement dans la recherche agricole au niveau d'au moins 1% du PIB agricole qui est l'objectif fixé par la Déclaration de Malabo de l'Union Africaine en 2014. L'Initiative des Indicateurs de Sciences et technologies Agricole (ASTI) de l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI) recommande que la science, technologie et l'innovation deviennent une plus grande préoccupation des plans de développement sur le continent africain dans le but de renforcer la croissance de l'Afrique car les progrès sont liés au niveau d'investissement dans la recherche et le développement. Il a été observé que le financement de la recherche agricole en Afrique est devenu de plus en plus rare et irrégulier et reste toujours dépendant des bailleurs de fonds. Bien que les projets soutenus par les bailleurs de fonds aient contribué à renforcer les capacités dans de nombreux pays, ces avancées ont été rapidement érodées par le retrait du financement des bailleurs de fonds si d'autres sources n'ont pas été consolidées et développées. Il est donc important de renforcer les capacités des acteurs de la recherche agricole afin qu'ils puissent mobiliser des ressources en vue du financement durable des projets de recherche agricole

Le renforcement des capacités institutionnelles et humaines dans l'AR4D constitue l'un des quatre résultats visés par le CORAF dans son plan stratégique 2018-2027. En vue de soutenir les Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (SNRA) à participer à des initiatives conjointes de mobilisation de ressources liées à la transformation de l'agriculture, et plus spécifiquement à la résilience des systèmes agricoles et alimentaire face au climat, le CORAF envisage de former les acteurs nationaux en mobilisation des ressources et à la rédaction de proposition de projet de recherche.

C'est dans ce cadre recrute deux consultants individuels - formateurs pour animer l'atelier de formation en mobilisation des ressources et en rédaction de propositions des projets de recherche à l'attention des points focaux genre des SNRA.

Le Directeur Exécutif du CORAF invite les consultants ayant les qualifications requises comme indiqué dans les termes de références à exprimer leur intérêt pour cet appel.

Les consultants intéressés par cet appel doivent fournir des informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour effectuer de tels services (références concernant l'exécution de contrats similaires, CV, expériences dans un domaine similaire, expériences dans des conditions similaires, etc.).

Les consultants qualifiés seront sélectionnés selon les règles contenues dans le Manuel des procédures administratives, financières et comptables du CORAF.

Les consultants intéressés peuvent obtenir un complément d'information auprès du Secrétariat Exécutif du CORAF en envoyant un E-mail à l'adresse : d.pouye@coraf.org en mettant en copie procurement@coraf.org.

Les manifestations d'intérêts doivent être soumises par e-mail à l'adresse suivante : procurement@coraf.org au plus tard le **20/08/2024 à 17h00 GMT**.

Dr Moumini SAVADOGO
Directeur Exécutif du CORAF



TERMES DE REFERENCE

Recrutement de deux consultants formateurs pour l'atelier de formation en mobilisation des ressources et rédaction de propositions de projets des points focaux genre des systèmes nationaux de recherche agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre

I. Contexte

La Recherche Agricole pour le Développement (AR4D) est au cœur de la fourniture des technologies agricoles et de l'innovation nécessaires pour l'agriculture de contribuer à la réalisation des engagements dans le cadre des ODD et de l'Agenda 2063 parmi lesquels ; accroître la résilience de l'agriculture et des systèmes alimentaires au changement climatique. Selon la Commission de l'Union Africaine (2019), le continent africain peine encore à augmenter les niveaux d'investissement dans la recherche agricole au niveau d'au moins 1% du PIB agricole qui est l'objectif fixé par la Déclaration de Malabo de l'Union Africaine en 2014. L'Initiative des Indicateurs de Sciences et technologies Agricole (ASTI) de l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI) recommande que la science, technologie et l'innovation deviennent une plus grande préoccupation des plans de développement sur le continent africain dans le but de renforcer la croissance de l'Afrique car les progrès sont liés au niveau d'investissement dans la recherche et le développement. Il a été observé que le financement de la recherche agricole en Afrique est devenu de plus en plus rare et irrégulier et reste toujours dépendant des bailleurs de fonds. Bien que les projets soutenus par les bailleurs de fonds aient contribué à renforcer les capacités dans de nombreux pays, ces avancées ont été rapidement érodées par le retrait du financement des bailleurs de fonds si d'autres sources n'ont pas été consolidées et développées. Il est donc important de renforcer les capacités des acteurs de la recherche agricole afin qu'ils puissent mobiliser des ressources en vue du financement durable des projets de recherche agricole.

Le renforcement des capacités institutionnelles et humaines dans l'AR4D constitue l'un des quatre résultats visés par le CORAF dans son plan stratégique 2018-2027. En vue de soutenir les Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (SNRA) à participer à des initiatives conjointes de mobilisation de ressources liées à la transformation de l'agriculture, et plus spécifiquement à la résilience des systèmes agricoles et alimentaire face au climat, le CORAF envisage de former les acteurs nationaux à la rédaction de proposition de projet de recherche. Cette activité permettra aux parties prenantes et plus précisément aux points focaux genre des SNRA de pouvoir répondre efficacement aux appels à proposition de projets pour faciliter la mise en œuvre du plan d'action genre des SNRA.

A cet effet, un atelier de formation en mobilisation des ressources et en rédaction de propositions des projets de recherche à l'attention des points focaux genre des SNRA est envisagé. Les présents termes de référence de recrutement de formateurs s'inscrivent à cet effet.

II. Objectifs

L'objectif principal de cet atelier de formation est de renforcer les capacités des points focaux genre des systèmes nationaux de recherche agricole en matière de mobilisation de ressources pour faciliter la mise en œuvre des plans d'action genre des SNRA, avec la rédaction de projets de recherche bancaables.

Objectifs spécifiques :

- ❖ Sensibiliser les participants aux opportunités de financement de projets de recherche sensibles au genre ;
- ❖ Former les participants aux techniques de rédaction de propositions de projets de recherche sensibles au genre et bancaables ;
- ❖ Apprendre des stratégies de mobilisation de ressources pour la mise en œuvre des plans d'action genre des SNRA.

Consultant 1 : Spécialiste en mobilisation de ressources

Sensibilisation aux opportunités de financement :

- ❖ Présenter les différentes sources de financement pour les projets de recherche sensibles au genre
- ❖ Expliquer les critères de sélection des bailleurs de fonds

Stratégies de mobilisation de ressources :

- ❖ Enseigner des techniques efficaces pour identifier et approcher les bailleurs de fonds
- ❖ Guider l'élaboration de stratégies de mobilisation de ressources pour les plans d'action genre des SNRA

Aspects pratiques de la mobilisation de fonds :

- ❖ Animer des sessions sur la budgétisation des projets
- ❖ Discuter des meilleures pratiques en matière de gestion des relations avec les bailleurs de fonds

Consultant 2 : Expert en rédaction de propositions de projets

Techniques de rédaction de propositions :

- ❖ Former aux méthodes de structuration d'une proposition de projet
- ❖ Enseigner comment intégrer efficacement les aspects genre dans les propositions

Rédaction de projets bancaables :

- ❖ Expliquer les éléments clés qui rendent un projet attractif pour les financeurs
- ❖ Guider la rédaction d'ébauches de propositions pendant l'atelier

Aspects spécifiques à la recherche agricole :

- ❖ Aborder les particularités de la rédaction de projets dans le domaine de la recherche agricole
- ❖ Discuter de l'importance de l'intégration du genre dans les projets de recherche agricole

III. Résultats attendus

- ❖ Les participants sont sensibilisés sur les différentes sources de financement pour les projets de recherche sensibles au genre ;
- ❖ Les participants sont formés à la rédaction de propositions de projets de recherche genre sensible et bancaables ;

- ❖ Les points focaux genre ont appris des stratégies de mobilisation de ressources pour une mise en œuvre de leurs plans d'action genre ;

IV. Public cible

Les points focaux genre des systèmes nationaux de recherche agricole des 23 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre sont conviés.

V. Méthodologie

L'atelier combinera des présentations théoriques et pratiques, des études de cas, des travaux de groupe et des sessions pratiques de rédaction de propositions.

VI. Durée, date et lieu

L'atelier se déroulera sur 5 jours à l'hôtel **Le Ndiambour** de Dakar du 25 au 29 novembre 2024.

VII. Niveau d'effort

Le niveau d'effort prévu pour les deux consultants est de **16 Hommes/jour dont 8 Hommes/jour pour l'expert en mobilisation de ressources et 8 Hommes/jour pour l'expert en rédaction de propositions de projets.**

VIII. Profil des formateurs

L'atelier sera animé par 2 formateurs :

- ❖ Être titulaire d'un Master ou d'un Doctorat dans une discipline liée à l'agriculture et/ou genre et développement ;
- ❖ Avoir au moins 10 ans d'expérience dans la recherche agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre ;
- ❖ Posséder une expertise avérée en matière de développement/genre et d'agriculture ;
- ❖ Avoir au moins 5 ans d'expérience dans la mobilisation de ressources et la rédaction de propositions de projets intégrant les aspects genre ;
- ❖ Avoir une expérience dans l'animation d'ateliers de formation régionaux en Afrique de l'Ouest et du Centre ;
- ❖ Être bilingue Français/Anglais

IX. Livrables

- ❖ Un rapport détaillé de l'atelier ;
- ❖ Les supports de formation utilisés ;
- ❖ Les ébauches de propositions de projets développées pendant l'atelier ;
- ❖ Les stratégies de mobilisation de ressources élaborées par les participants.

FRAUDES, CORRUPTION, CONFLITS D'INTERET, EXPLOITATION, ABUS SEXUEL ET HARCELEMENT SEXUEL

Fraudes, corruption : les soumissionnaires, fournisseurs, entrepreneurs et leurs sous-traitants doivent observer, lors de la passation et de l'exécution des contrats les règles d'éthique professionnelle les plus strictes.

En particulier, ils doivent éviter tout acte de corruption et toutes manœuvres frauduleuses, collusoires, coercitives ou obstructives dans le but d'octroyer ou d'obtenir un marché passé par le CORAF. Tout comportement déviant fera l'objet de sanctions appropriées (annulation du marché, exclusion des marchés futurs passés par le CORAF, licenciement du personnel du CORAF coupable de ces actes.

Conflits d'intérêts : Les règles du CORAF exigent que toute entreprise qui participe à une procédure de passation de marchés ne se trouve pas en situation de conflits d'intérêts. Deux cas de figure peuvent être envisagés :

- L'entreprise fournit des biens, des travaux ou des services (autres que des services de consultants) qui font suite ou sont directement liés aux services de conseil pour la préparation ou l'exécution d'un projet qu'elle a fourni ou qu'une entreprise qui lui est affiliée a fournis ;
- L'entreprise (son personnel y compris) entretient une proche relation d'affaires ou familiale avec un membre du personnel du CORAF : i) qui intervient directement ou indirectement dans la préparation du dossier d'appel d'offres ou des spécifications du marché, et/ou dans le processus d'évaluation pour ledit marché ; ou ii) qui pourrait intervenir dans l'exécution ou la supervision de ce même marché.

L'expression « **Exploitation et Abus Sexuels (EAS)** » englobe les significations ci-après :

- L'« **Exploitation Sexuelle** » (ES), définie comme le fait d'abuser ou de tenter d'abuser d'un état de vulnérabilité, de pouvoir différentiel ou de confiance à des fins sexuelles, incluant, mais sans y être limité, le fait de profiter monétairement, socialement ou politiquement de l'exploitation sexuelle d'une autre personne;
- Les « **Abus Sexuels** » (AS), définis comme toute intrusion physique ou menace d'intrusion physique de nature sexuelle, soit par force ou sous des conditions inégales ou par coercition ;
- Le « **Harcèlement Sexuel** » (HS) est défini comme toute avance sexuelle importune, toute demande de faveurs sexuelles ou tout autre comportement verbal ou physique à connotation sexuelle par le personnel de l'Entrepreneur à l'égard d'autres personnels de l'Entrepreneur ou du Maître d'Ouvrage ;

Toute entreprise qui s'avérerait être en situation de conflit d'intérêts ou d'exploitation, d'abus ou d'harcèlement sexuel ne pourra obtenir un marché du CORAF.

(Fin du document)